

Stanbridge Station, lundi le 7 mai, 2007

Monsieur le maire Lucien Messier
Messieurs les conseillers
La Corporation Municipale de Stanbridge Station
229, Principale
Stanbridge Station (Québec)
J0J-2J0

Objet : demande d'une rencontre avec les citoyens concernant le projet éolien.

Monsieur le maire et messieurs les conseillers,

Suite à la rencontre du 2 mai dernier, rencontre de M. David Cliche de SM International, pour informer la population de son projet éolien à ce jour, vous étiez tous présents et avez sûrement constatés l'intérêt et l'opposition des citoyens face au futur parc industriel éolien chez-nous.

Vous ne serez sans doute pas surpris que nous réitérions la demande d'une rencontre public avec vous. En mars dernier, vous avez ignoré notre demande, aujourd'hui il serait dans l'intérêt de tous, que vous acquissiez et que vous reconnaissiez la juste place des citoyens dans les discussions du projet éolien.

Pour nous, il n'est pas question d'attendre passivement chez-nous la rencontre du 28 mai prochain, rencontre de la MRC. Vous savez très bien que le temps d'intervention des citoyens lors de la réunion sera restreint et les questions seront nombreuses vu la complexité et l'amplitude du projet.

C'est chez nous avant tout, que cela se passe, vous avez le devoir et la responsabilité en tant qu'élus par la population d'échanger et de conjuguer avec nous.

Nous n'accepterons pas un refus de votre part sous prétexte, d'un manque d'informations, sachant très bien que vous êtes déjà impliqués dans le processus du projet.

Vous devez dévoiler votre position et nous informer de vos démarches face au projet parce-qu'en ce moment tout nous indique, que des décisions se prennent, que la MRC accepte les éoliennes sur son territoire, que des règles sont établies et que même sans attendre les résultats des dites études demandées, on a déjà amendé le règlement concernant la distance de l'éolienne avec tous bâtiments autres que les habitations elles-mêmes.

Il ne faudrait pas se méprendre et ignorer la reconnaissance à l'accès à l'information du simple citoyen!

Nous serons en attente d'une réponse à notre demande dans les prochains jours, et soyez assurés que si vous ne donnez pas suite à notre demande, nous poursuivrons notre démarche et informerons par la voie des médias le non vouloir du conseil de ville de Stanbridge Station à ne pas tenir compte des citoyens et à les exclure de toutes discussions et décisions les concernant dans le projet éolien.

Merci de votre attention, respectueusement,

Les citoyens de Stanbride Station

Veillez faire part de votre réponse à
Mme Francine Bédard, citoyenne
1432, rang Brais
Stanbridge Station (Québec)
J0J-2J0

Cc : M. Pierre Paradis, Député du comté Brome-Missisquoi
M. Arthur Fauteux, Préfet de la MRC
M. Robert Desmarais, Directeur général de la MRC